



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de l'économie de la formation et
de la recherche DEFR
Palais fédéral est
3003 Berne

Courriel : energie@bwl.admin.ch

Fribourg, le 7 mai 2024

2024-376

Le projet d'ordonnance sur les mesures de réduction de la consommation d'énergie électrique dans la radiocommunication mobile – Consultation des cantons

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous nous référons au courrier du 21 février 2024 sur l'objet cité en titre, lequel a retenu toute notre attention. Nous avons l'honneur de vous transmettre notre détermination y relative.

Après analyse des documents transmis, nous vous relevons que le Service cantonal responsable de l'informatique estime que la mise en œuvre du projet d'ordonnance fédérale est susceptible d'avoir un impact non négligeable sur le fonctionnement et l'accessibilité des systèmes d'information de l'Etat de Fribourg. En effet, selon ce service, un maintien des seules basses fréquences afin de favoriser la couverture supposerait une réduction drastique du débit, mais également un blocage DNS qui couperait l'accès aux gros fournisseurs de contenus.

Au-delà de ces considérations, le Conseil d'Etat prend acte des mesures figurant dans le présent projet d'ordonnance et vous informe qu'il n'a pas d'autre remarque particulière à formuler.

En vous remerciant de nous avoir consultés et de bien vouloir prendre en compte notre détermination, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-Pierre Siggen, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—

à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelles ;

à la Chancellerie d'Etat.